

- Légende**
- Zonage des données morphologiques de référence**
- Zone 1 - Cœur de Chambéry : (cours de base)
 - Zone 2 - Versants sud et sud-est : (cours de base + 30 %)
 - Zone 3 - Versants inférieurs des flancs (entre 300 m et 500 m) : (cours de base + 10 %)
 - Zone 4 - Versants inférieurs des flancs (entre 500 m et 700 m) : (cours de base + 20 %)
 - Zone 5 - Versants supérieurs des flancs (au-delà de 700 m) : (cours de base + 30 %)

